
La responsabilité sociale des entreprises: La thèse, l'antithèse et la synthèse

The corporate social responsibility: Theses, anthithesis and synthesis

MOUSSA AISSA^{*}

KHEMNOU DOUNIA

Université Mouloud Mammeri TiziOuzouAlgérie

Université Mouloud Mammeri TiziOuzouAlgérie

aissamoussa90@gmail.com

doniakhemnou2015@gmail.com

Date de soumission: 20/06/2022

Date d'acceptation: 06/08/2022

Date de publication:30/09/2022

Résumé:

L'étude vise à identifier les interprétations et dogmes les plus importantes de la théorie de la RSE qui soutiennent cette philosophie, cependant cette théorie comme les autres, a son contraire et son infirmation, ou nous présentons les points les plus importantes qui ont été dites sur cette vision, enfin, nous présentons un compromis apologique entre la thèse et l'antithèse de la RSE.

Mots clés : La responsabilité sociale des entreprises, Les parties prenantes, L'entreprise.

Codes de classification JEL : M14, G2

Abstract:

The study aims to identify the most important interpretations and dogmas of the theory of corporate social responsibility, who support this philosophy, however this theory, like present the others, has its character and its invalidation, or we present the most important points that have been said on this vision. Finally, we present an apologetic compromise between the thesis and the antithesis corporate social responsibility.

Keywords: Corporate social reponsability, Stakeholders, The company.

JEL classification codes: M14, G2

* Corresponding author

1. Introduction:

Le concept de responsabilité sociale, comme d'autres concepts dans les domaines économiques et sociaux, a fait l'objet de nombreux débats et controverses, et les opinions à ce sujet ont été divergents, en effet, il existe de nombreuses tendances, courants et écoles de pensée, certains d'entre eux soutiennent le concept et d'autres y sont opposés, et il y a ceux qui le voient placé dans certains cadres et perceptions, tout cela a été inclus sous le nom de « théories de la responsabilité sociale ».

Bien sûr, cette différence de visions était confuse, et les opinions et les perceptions ne sont pas nouvelles, c'est une littérature scientifique d'économie et de sociologie, qui est d'ailleurs saine, plus les points de vue sont différents et variable, plus le concept et le terme en position se développe ou soit plus efficace.

Chaque nouveau point de vue ajoute une nouvelle idée ou annule une ancienne, et cela peut être l'une des implications et des significations évoqués par « Thomas. S Kuhn » dans son célèbre livre « la structure des révolutions scientifique », chaque connaissance renvoie et transcende les idées anciennes, et ainsi la connaissance était cumulative, bien que le développement de la science dépend de cette différence et de cette diversité.

Le rôle de l'institution économique consiste dans le rapprochement entre deux objectifs apparemment contradictoires, faire du profit et inculquer la morale, qu'est très important et difficile. En effet, la "moralisation" de l'économie est devenue une nécessité incontournable pour parvenir à une économie forte, tous éléments cohérents et un développement durable touchant toutes les couches de la société.

A l'heure actuelle, ces institutions sont plus que jamais appelées à assumer une partie de leur responsabilité et à adopter une nouvelle vision fondée sur le concept de répondre aux besoins réels de la société, la capacité d'amélioration continue et l'élaboration d'une stratégie appropriée pour répondre à toutes les attentes de ses membres, ce qui permet d'atteindre l'équilibre, l'intégration et le développement naturel entre les sociétés et les organisations, il renforce l'idée de l'initiative de ce dernier d'investir une partie de ses bénéfices afin d'atteindre le bien être de la société, donner une image positive, établir une base de consommation conscients, contribuer au développement économique durable et travailler avec les salariés, leur familles et la communauté locale pour améliorer la qualité de vie en générale, adopter la tendance moderne dominante qui est largement pratiquée et connue sous le nom de responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Entre les tentatives d'embellir le visage hideux du capitalisme sauvage, le secteur des affaires et les multinationales, le terme de responsabilité sociales a émergé et est mélangé avec le concept de charité,

philosophie et bienfaisance, hélas ce concept étroit avec lequel les principes et idées précises de la responsabilité sociale des entreprises se sont perdus.

Le spécialiste américain de la responsabilité sociale « Daniel Franklin » déclare « la responsabilité sociale des entreprises est désormais la tendance après avoir été une démonstration de bonne volonté dans le passé, mais peu d'organisation la pratiquent bien ». Il est entendu que les organisations commerciales ne sont pas des organisations caritatives et que leur première préoccupation est d'obtenir le meilleur retour sur les bénéfiques. Or, à l'heure actuelle, on constate que l'évaluation des organisations ne dépend plus uniquement de leur profit, ni de bâtir sa réputation uniquement sur sa situation financière mais, des concepts modernes ont émergé qui aident à créer un environnement de travail capable de faire face à des évolutions rapides, dont le plus important est le concept de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Par conséquent, la problématique de notre recherche est comme suit :

- ❖ Quelle est la théorie de la responsabilité sociale des entreprises ?
- ❖ Quelle est l'antithèse de la responsabilité sociale des entreprises ?
- ❖ Quelle est la synthèse ?

2. La théorie de la (RSE) :

2.1. L'approche théorique de la (RSE) :

L'idée de la (RSE) est née à la suite de nombreux problèmes et crises que les organisations ont connues, fondamentalement, l'institution voit son propre intérêt au détriment de celui de la société dans laquelle elle opère son but ultime était de maximiser les profits, drainant ainsi toutes les ressources naturelles et humaines ou les enfants et étaient exploités pendant de longues heures, dans des conditions difficiles et des salaires bas.

Ceci est en parallèle avec l'émergence de nouvelle condition, consciences sociales et environnementales et des concepts modernes basés dans leur intégralité sur la notion et l'idée de don social avec le dépassement de la vision étroite des organisations mécaniques et l'émergence d'une nouvelle tendance appelant à l'expansion du concept de responsabilité sociale à l'adoption de cette idée, les organisations sont devenues plus accommodantes de l'environnement et de ses variables.... Ainsi, une étape appelée la qualité de vie est apparue. (Al Bakri, 2001, P 9)

Bowen a été le premier à définir la responsabilité sociale des entreprises dans son livre « The social responsibilities of the Businessman » 1953 comme ainsi « ce sont les obligations des hommes d'affaires de mettre en œuvre des politiques, de prendre des décisions et de suivre les lignes d'action souhaitée par rapport aux objectifs et aux valeurs de notre société ». (Isabelle Maignan, 2004, P 04)

La définition qui a fait un saut qualitatif dans l'élargissement du concept de la (RSE) s'est inscrit dans le cadre de la recherche pionnière du CARROLL, ou il la considère comme : « La (RSE) est une réponse aux exigences et attentes économiques, juridiques, éthiques et philanthropiques que la société exige des organisations[.....] trouver un équilibre entre les différents bénéfices et les avantages sociaux requis lors du processus de prise de décision.

D'autres part, nous avons défini la (RSE) : « c'est une stratégie à long terme qui contient un ensemble d'activités et de programmes adoptés par l'organisation pour servir la communauté en contribuant directement à ces activités sociales caritatives, c'est un engagement éthique et un comportement responsables au nom de l'organisation envers les parties prenantes, cette obligation va au-delà de l'obligation légale, car elle facultative, et libre d'adopter le sujet, car l'organisation s'efforce de participer à la vie sociale et économique, contribue à résoudre les problèmes environnementaux, et de répondre aux aspirations des consommateurs et des parties prenantes, la finalité de cette responsabilité sociale est de parvenir à un développement durable, c'est-à-dire un développement qui répond aux besoins du futur sans s'opposer à la capacité de l'organisation à atteindre ses objectifs ce développement s'articule autour de trois axes : le développement économique, la préservation de l'environnement et le travail pour répondre aux besoins de la société.

Ainsi, la (RSE) est une démarche globale qui touche tous les acteurs sociaux et économiques afin de faire de l'organisation un modèle responsable ».

L'une des raisons les plus importantes de l'engagement des institutions envers la responsabilité sociale réside dans les pressions exercées par la société, telles que les organisations non gouvernementales (ONG), les associations des protections des consommateurs et les syndicats, qui ont une large influence dans la mobilisation de l'opinion publique contre les pratiques inhumaines et immorales de certaines organisations. Une étude menée auprès de certaines organisations canadiennes qui adoptent la responsabilité sociale et pratiquent leur performance sociale a montré que les résultats globaux atteints par ces institutions incluaient l'amélioration de la réputation et de son image organisationnelle, en plus d'améliorer les conditions de travail et créer un climat de coopération, d'interdépendance et de stabilité sociale grâce à la justice sociale et à la règle de l'égalité des chances, améliorant ainsi la qualité de vie en société.

2.2. Les théories de la responsabilité sociale des entreprises :

Les théories expliquant le rôle social de l'organisation varient et diffèrent d'une école à l'autre et d'une doctrine à l'autre en général la discussion tourne autour de la (RSE) et se limite à deux théories, la vision classique qui rejette toute idée de (RSE), et la vision contemporaine qui soutient l'existence de cette

responsabilité car les organisations sont des entités économiques et sociales, toute convergence et accord entre l'intérêt de l'organisation et se lui de la société passé par trois courants : le premier appelle l'organisation à travailler de manière socialement responsable car cela est considéré comme un devoir moral et il attribue donc à l'organisation une position éthique capable de distinguer le bien du mal, cette tendance s'appelle le mouvement l'éthique des affaires. (Michal CAPRON, 0000, P 11) le deuxième mouvement : « mouvement entreprise et société » ou « le contrat social » qui voit qu'il n'y a pas de barrières entre l'organisation et la société, en tant que partie de celui-ci, réunis par des relations qui ne se limitent pas seulement au marché mais sont des relations interactives qui ont donné naissance au soi-disant contrat sociale entre le secteur de l'entreprise et la société, ou il existe un contrôle social de la part de cette dernière qui lui permet de punir l'organisation qui ignore le contrat. Ainsi, l'ambition de l'organisation se situe au croisement des logiques économiques et sociales, clarifier la théorie du contrat social de la (RSE) et leur donne leur part dans leur politique économique et sociale et leur impose l'adoption de règles de protection sociales, en augmentant la création ou le maintien d'emplois, et en investissant dans la formation des ressources humaines. (Bilan du contrat économique et social en Algérie, 2006)

Troisième « gestion des redditions de compte » ou « l'outil stratégique », qui propose de fournir aux managers des moyens d'améliorer l'efficacité de l'organisation, en prenant en compte tous les acteurs de la société, car il présente une approche scientifique pour prendre soin de l'environnement qui n'est pas considérées comme purement économique, mais aussi socio-politique, en élargissant le champ des acteurs et les horizons des décisions.

De ces tendances motionnées ont émergé les trois théories les plus importantes qui expliquent la (RSE), qui sont :

La théorie économique et politique : elle a aidé à expliquer les processus sociaux dans le contexte économique, politique et social, ainsi que la perspective moderniste de la théorie dans les pratiques de la (RSE), cette perceptives pluraliste, par exemple les organisations, les consommateurs ou les lobbyistes. (Ataur, R.B, 2008, P14)

La théorie de la légitimité : la théorie que les organisations peuvent essayer de légitimer leur activité en publiant des rapports de (RSE). Afin d'obtenir l'approbation et le soutien de la société pour soutenir leur existence, et ainsi la responsabilité sociale est considéré comme un permis de travail.

La théorie des parties prenantes « Stakeholder » : Freeman a fait référence à ce terme pour la première fois en 1984, l'expression indique aux nombreux groupes d'intérêts particuliers qui peuvent influencer l'organisation ou être touchés une activité ou ses décisions tels que : les investisseurs, les

clients, le gouvernement et la société ... etc, et les recherches récente sur la RSE est basée sur cette théorie, qui stipule que l'objectif principale est de générer et de maximiser la valeur pour toutes les parties prenantes. Ainsi que les employés et leur famille, l'environnement et la société dans son ensemble.

La RSE est un outil clé pour atteindre cet objectif en assurant une stabilité politique, sociale et environnementale pour la communauté des affaires. (AL Maghribi, 2008, P 04)

3. L'antithèse de la RSE :

Comme l'a dit (Stephan Hawking) les théories sont à la fois indémontrables et falsifiables. C'est ce que nous présentons à propos de l'antithèse de la théorie de la RSE à travers ces points :

3.1. Les critiques de la RSE :

La RSE est devenue un facteur de succès ces dernières années, mais l'hypothèse sous-jacente et la vision principale ont fait l'objet de nombreuses critiques et ont suscité de nombreuses controverses, et il ne fait aucun doute que la première critique concerne les limites théoriques de responsabilité d'entreprise et le grand nombre de définitions du concept lui-même.

La deuxième critique est que la responsabilité des entreprises est une menace pour le marché libre, et selon (LAFFER, 2004) c'est une alternative à l'irresponsabilité. (Vogel, 2005) estime que cette responsabilité est contre le capitalisme, menaçant le libre-échange l'objectif principal du gestionnaire est de créer des profits pour les actionnaires et non de mettre en œuvre certaines considérations sociales.

La troisième critique est celle de (BLOUFIELDS et MURRAY, 2011). les deux chercheurs soutiennent que la responsabilité de l'organisation, qu'elle privilégie ses intérêts par rapport aux besoins et attentes légitimes communauté au sens large, et l'objectif principal, de la prise en compte de la RSE dans les pratiques n'est qu'un moyen de maximiser les profits, et il n'est pas considéré comme une décision en conscience morale. Autrement dit, pour certaines organisation, la mise en œuvre de la RSE est un processus de « polissage de l'image organisationnelle », réalisé à travers une campagne de marketing afin de masquer certaines considérations éthiques (Robe de mariée), et (Friedman 1970) a souligné qu'en raison des nombreux scandales de ces dernières années, c'est la raison pour laquelle les organisations sont encouragées à y mettre en œuvre la responsabilité sociale.

(Friedman, 1970) a souligné l'existence d'un comportement schizophrénique dans la personnalité du manager dans ce cas, en plus de cela, il met en évidence le manque de transparence dans le processus de mise en œuvre, il a fait valoir que la RSE n'est pas une raison pour ces actions, mais plutôt un manteau qui cache et dissimule les actions qui le justifient.

La quatrième et dernière critique de la RSE et celle de (Bloufield et Murray, 2011), cette critique concerne l'échec à atteindre les objectifs, et la faisabilité d'une nouvelle approche pour le succès de la RSE.

Selon (WINDSOR) dans la pratique certaines idées de RSE semblent être des mythes irréalisables, il a confirmé l'existence de quatre mythes, qui sont :

- ❖ Une contradiction entre rendements financiers à court terme et bénéfices sociétaux à long terme, les actionnaires sont souvent intéressés par le succès à long terme de l'organisation ainsi que pour la rentabilité à court terme.
- ❖ La consommation " éthique " entraînera un changement, et selon ce mythe, les consommateurs se soucient plus des prix et des services que la façon dont ils sont fabriqués.
- ❖ Il y aura une compétition d' « ascension au sommet » en matière d'éthique entre les organisations, et bien que la plupart d'entre elles semblent être socialement responsables, elles font un travail irresponsable dans le monde entier.
- ❖ Dans l'économie mondiale, les pays seront en compétition pour atteindre les meilleurs pratiques éthiques, ce n'est pas vrai, mais pour que les pays deviennent plus compétitifs, ils seront guidés par la réalité économique de la mondialisation, c'est-à-dire réduire leurs efforts en matière de pratiques éthiques et environnementales. (WINDSOR, 2006, P94)

3.2. la RSE un concept utopique :

« FRIEDMAN » est considéré comme l'un des opposants les plus importants à l'idée et au principe de la responsabilité sociale des entreprises, car il pense que le seul objectif de l'entreprise économique est de maximiser les profits et d'augmenter les revenus.

On trouve souvent le terme RSE utilisé pour jeter des cendres aux yeux de la société dans laquelle elle se situe en général, et sur tous ses acteurs en particulier. Avec le modèle dit démocratique des pays civilisés, sous la bannière du marché libéral, nous trouvons des entreprises avec une grande production, « multinationale » pénétrant tous les pays du tiers monde, et en raison de la faiblesse de leur économie et des anomalies de ses lois, a permis l'implantation de ces institutions dans ces domaines, et exercer des pressions et des violations continues et systématiques pour augmenter le gain matériel et le profit financier loin de toute considération d'ordre humanitaire et morale, telle que : Une main d'œuvre bon marché, l'exploitation des mineurs, pollution de l'environnement, commerce et transactions suspectes... etc, elle s'appuyer sur la participation a de simples événements et forums caritatifs, financier des associations et des projets de développement puis les utilisés comme propagande dans des forums et conférences internationaux à leur profil, sous une fanfare médiatique biaisée. D'autres termes sont également employés comme convecteur, exemple : Aide au développement, le développement durable, la parité et l'égalité des chances ... etc

Donc les inconvénients de la RSE peuvent être identifiés dans ces points :

- L'acquisition du nom de l'organisation comme ayant un caractère social, est un investissement en soi, avec lequel l'institution acquiert une bonne réputation dans l'environnement économique et social, c'est ce qui amène plus d'investisseurs et de partenaires à la rejoindre, c'est ce qui élargit ses activités et augmente son capital, en plus de cela c'est une sorte de publicité gratuite.
- Elle est souvent utilisé « RSE » pour négocier et surenchérir dans les pays en développement afin d'obtenir d'autres gains et avantages, en plus de son ingérence dans leurs affaires internes, car elles « multinationales » ont un potentiel plus grand qu'eux, c'est ce qui gère une dynamique de résistance de la part des lobbyistes et qui sert leurs intérêts.
- ❖ La difficulté de contrôler les activités sociales, lors de la conférence de « Johannesburg 2002 » l'UE a demandé la divulgation obligatoire de la mesure dans laquelle l'organisation est socialement efficace.
- ❖ Un pouvoir et autorité supplémentaire à une organisation qui est acquis par la puissance économique.
- ❖ C'est une sorte de travail caritatif, mais à l'origine c'est un investissement intelligent.
- ❖ Elle couvre le commerce illégal et les transactions suspectes comme : Blanchement d'argent, financement des guerres et groupes extrémistes, trafic illégal ... ets

4. La synthèse de la (RSE) :

4.1. La responsabilité sociale, un impératif ou un choix ?

L'idée de responsabilité sociale a émergé à la suite d'un conflit ou d'une différence entre deux tendances, une tendance appelait à l'autonomie des structures de production face aux restrictions gouvernementales et une autre tendance appelant à l'attention sur les risques environnementaux résultant de l'activité de l'organisation. (Gabrielle Chaskeil, 2011, P 10)

Le premier point de vue appelle les institutions à s'opposer à la réalisation des tâches de responsabilité sociale, car ces tâches contredisent l'objectif principal de l'organisation, qui est d'atteindre des objectifs financiers, et l'un des partisans de cette tendance est Freeman.

Ainsi, si l'on veut identifier les arguments qui appellent à ne pas exercer la (RSE), ils peuvent se limiter à :

- ❖ Un travail bénévole effectué par l'organisation et n'ont pas déterminé par la loi. (Trocmé Robert, 0000, P25)
- ❖ La (RSE) est une question complexe et difficile car les décisions qui s'y rapportent sont approfondies et comportent de nombreuses variables souvent difficiles à assimiler, notamment dans les petites entreprises.
- ❖ Adopter un rôle social plus large, viole la règle de maximisation du profit qui est l'essence même de l'existence de l'organisation. (Al Ghalbi, Sobhi, 2007, P 527)

- ❖ La difficulté de la responsabilisation juridique « Reddition de comptes juridique » et de la comptabilité pour les activités sociales, et cette difficulté est due au manque de normes développées pour mesurer la performance sociale. (Al Ghalbi, Sobhi, 2007, P 74)

Quant au deuxième point de vue, il appelle l'organisation à assumer sa responsabilité sociale, comme: Davis, Carroll, Samuelson et selon Carroll l'organisation est obligée de faire des bénéfices, et aussi afin d'investir dans le travail, elle doit respecter les lois et se distancier de la responsabilisation juridique, sinon elle sera coupable en violant ces lois. CARROLL se propose alors contrairement, à ceux qui s'opposent à l'adoption de la responsabilité sociale, de voir la nécessité pour l'organisation d'assumer une responsabilité morale et philanthropique qui représente son rôle sociétal, et valorise son image auprès de la société. Ici, l'importance de la RSE est incarnée en ce qu'elle permet d'obtenir un retour positif pour toutes les parties. Son importance est :

- ❖ Elle est considérée comme un domaine approprié dans la relation entre l'organisation et la société afin qu'elle puisse rester sur le marché.
- ❖ Atteindre un état de satisfaction des besoins, c'est-à-dire sa contribution à la rentabilité sociale pour l'ensemble de la société. (Al Bakri, 2001, P 52)
- ❖ Les bénéfices peuvent augmenter à long terme en adoptant un rôle social plus important, ou la satisfaction de la communauté et tordre des liens de compréhension et de confiance avec eux. (Al GhalbiSobhi, 2007, P 527)
- ❖ Un facteur qui soutient les valeurs de solidarité sociale et de bonne gouvernance. (Berger, D.S, 2000, P172)

4.2. L'apologie RSE, « la thèse et l'antithèse » :

Dans le contexte de ces deux contradictions, il semble qu'il existe une approche intermédiaire qui tente de faire de l'organisation un système ouvert sur l'environnement, au sein duquel, elle trouve une formule pour équilibrer le rôle économique qu'elle joue de manière efficace et compétitive, et entre le rôle sociétal qu'elle adopte et à travers lequel elle essaie de contribuer au développement de la société et de répondre à ses enjeux, mais selon sa capacité, et la responsabilité économique et la responsabilité sociale de l'organisation si elles s'opposent à court terme, il ne peut en être ainsi et de façon continue à long terme, mais il semble plutôt qu'il existe une relation réciproque et équilibrée entre les deux responsabilités pour se refléter positivement.

Par conséquent, il n'est pas nécessaire de se concentrer sur un seul côté et de négliger l'autre. (Al Ghalbi, Sibhi, 2007, P528)

Il y a une sorte de contradiction dans le contenu de ce terme, de (comportement moral, de respect, des valeurs, de développement et des principes) et ce que nous voyons en réalité dans gestion organisationnelle ce qui est un atout et un plus grand retour pour elle, il faut donc tenir compte des champs et des modes d'emploi de terme pour ne pas contribuer à apporter une sorte de « légitimité juridique et morale » qui sert de couverture à diverses pressions et violations sinon c'est l'équation zéro.

Par conséquent, nous pensons qu'il est juste de faire une lecture objective complète et profonde, pour déterminer le contenu du terme, et les domaines de son utilisation et surtout la façon dont les organisations bénéficient de ce nom symbolique.

4.3. Le futur :

Une question centrale demeure, comment cette responsabilité évoluera –t-elle à l'avenir ?

Les organisations sont confrontées à de nouveaux défis à l'avenir, et le processus de mise en œuvre de la stratégie n'est pas une tâche facile, car elle doit prendre en compte divers paramètres y compris les attentes croissantes du public concernant le rôle des entreprises dans la société, en termes juridiques, économiques, niveaux social et environnemental.

Un changement sur le concept a été observé au cours des trois dernières décennies et (WINDSOR 2006) a déclaré le terme « responsabilité de l'entreprise » a été remplacé par « réponse de l'entreprise », [...] le point de vue Windsor est réaliste quant à l'avenir de la responsabilité d'entreprise : selon lui certains groupes émergents remplaceront ou concurrenceront les pratique actuelles de la RSE, à travers une nouvelle vision économique de la responsabilité, une nouvelle manière de connecter l'entreprise aux attentes de la société (citoyenneté d'entreprise mondiale) et une focalisation sur la pratique, et le développement de la gestion des parties prenantes WINDSOR pense également qu'à l'avenir la RSE sera en harmonie avec l'argent, et en fait, il a souligné qu'assumer cette responsabilité leur coût cher, et un retour sur l'investissement positif est attendu et par conséquent, les organisations essaierons de transformer ces actions responsables en une opération rentable, il a souligné la possibilité d'une situation « gagnant- gagnant » si la performance sociale et alignée sur la performance financière de l'organisation, car il s'agit d'un investissement stratégique. En effet, le concept « d'entreprise citoyenne » évoluera dans le bon sens, et les institutions participeront à la gestion des parties prenantes, et au développement de ces pratiques à différents niveaux de l'organisation.

5. Conclusion:

L'organisation est une entité sociale qui doit contribuer au développement de la société dans laquelle elle se trouve, et par conséquent, elle travaille à adopter et à mettre en œuvre le concept de responsabilité sociale, qui est devenu une pierre angulaire, et reçoit une grande attention e sa part, car elle

œuvre à l'amélioration du niveau de vie, et le bien-être de la société ainsi que à la réduction des conflits organisationnelles, parallèlement à l'environnement dans lequel elle se trouve, par son engagement envers les principes et l'application de l'organisation aux dimensions de la responsabilité sociales.

C'est une stratégie à long terme pour améliorer la performance des organisations, qui va au-delà de cette caractéristique de don aléatoire et non organisé, c'est plutôt devenu un rôle fondamental de développement, et donner pour le développement et devenu une partie intégrante des activités de cette organisation, assurant ainsi sa durabilité et sa continuité face à la concurrence.

Il serait erroné pour les organisations de considérer que la RSE consiste uniquement en des dons ou des œuvres caritatives pour montrer ou soutenir le bien-être et la transparence de leurs pays mais au contraire la RSE est un processus d'investissement dans une gamme d'activités bénéfiques pour la société, un processus d'intégration de ces concepts dans les activités de l'organisation et sa relation avec les parties prenantes, ainsi la responsabilité sociale est un ensemble organisé de lois et de pratiques qui ont l'application éthique de toutes les décisions émises par l'organisation.

Ainsi, chaque organisation doit:

- ❖ Changer sa vision de la responsabilité sociale, vers une vision positive car cela lui sera bénéfique à long terme.
- ❖ De négliger aucune des parties prenantes, et ne pas abandonner une de ses responsabilités qu'elle doit assurer.
- ❖ Chercher à atteindre un équilibre entre la responsabilité économique et la responsabilité sociale pour atteindre les objectifs de l'organisation, mais plutôt pour réaliser sa vision et sa stratégie.
- ❖ Croire en la nécessité d'une responsabilité sociale envers la société, et être convaincu de l'importance de ce rôle.
- ❖ Quant à notre lecture de contexte théorique nous concluons :
- ❖ Les dogmes économiques sont l'une des théories les plus importantes expliquant l'adoption de la responsabilité sociale.
- ❖ La responsabilité sociale en tant que théorie et orientation « sociale-économique » est encore en cour de formation et que toutes les tentatives qui sont faites pour l'encadrer, en particulier, visent à parvenir à un compromis en réalisant profit et efficacité à la fois pour l'organisation et la société.

6. Bibliographie:

1. Al Bakri Thamer Yasser. (2001). Marketing et responsabilité sociale. WAEP édition.
2. Al GhalbiTaher Mohsen Mansour, SobhildrisWael Mohamed. (2005).Responsabilité sociale et éthique des affaires (travaux communautaires), 1 ère Edition, Jordanie, Waelpublishing House.
3. Al GhalbiTaher Mohsen Mansour, SobhildrisWael Mohamed. (2007). Management stratégique, une perspective méthodologique intégrée; 1 ère Edition, Jordanie, Waelpublishing House.
4. AtaurRahmanBelal. (2008). Corporat social responsibility reporting in developing countries (corporate social responsibility series), Ashgate publishing company U.S.A.
5. Berger Douce Sandrine. (2006). Les enjeux stratégique de l'engagement environnemental des petites entreprises, Gestion 2000.
6. Bilan du contrat économique et social en Algérie. 2006.
7. Blofield. M and Murry. A(2011), Corporate responsibility, Oxford ; Oxford university press.
8. Fridmen.M. (1970). The social responsibility of business is to increase it profits, New York time magazine.
9. Gabrielle Suraud Marie, ChaskeilAtrick (2011). Responsabilité sociale environnementale des entreprises : entre autorisation et politisation de production.
10. Isabelle Maigman.O. C. Ferrell. (2004). corporate social responsibility and marketing: an integrative framework, Journal of the academy of marketing science, Volume 32, Number 01.
11. Laffer.A.B and Coors.A and Winegraden.W. (2004). Does corporate social responsibility enhance profitability? Laffer associates.
12. Nihal Al Maghribi, Yasmine Fouad. (2008). The social responsibility of capital in egypt, some international experiences the egyptien center for economic studies, working paper 138.
13. Trocmé Robert. (0000). La responsabilité sociale des entreprises au niveau mondial: éléments de définition difficultés et enjeux.
14. Windsor. D. (2006). Corporate social responsibility: Tgrée Key approaches; Journal of management studies 43.